

**Conseil de sécurité**

Distr.
GENERALE

S/20433
31 janvier 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**LETTRE DATEE DU 31 JANVIER 1989, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE
DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES**

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à ma lettre No 907 du 30 janvier 1989 (S/20431), j'ai l'honneur de vous informer de nouvelles violations du cessez-le-feu commises par les forces iraqiennes. Nous reprenons l'énumération de ces violations à l'endroit où nous l'avions interrompue dans la lettre en question.

801. Le 26 décembre 1988, les forces iraqiennes ont retiré huit chars de la zone de Chamri et le 31 décembre 1988, à 12 heures, les ont installés en un endroit situé entre les points de coordonnées géographiques 885-376 et 918-252 sur la carte de Ein Khosh.

802. Le 27 décembre 1988, à 11 heures, du matériel de génie iraqien a été utilisé pour creuser des tranchées au point de coordonnées géographiques 75-14 sur la carte de Mehran.

803. Le même jour, à 19 h 15, des forces iraqiennes ont tiré 12 balles de Dushka au point de coordonnées géographiques 944-550 sur la carte de Kharrateha.

804. Le 28 décembre 1988, à 9 h 30, des soldats iraqiens ont été repérés alors qu'ils érigeaient un mirador au point de coordonnées géographiques 985-546 sur la carte de Kharrateha.

805. Le même jour, des soldats iraqiens ont érigé deux miradors au point de coordonnées géographiques 76-15 sur la carte de Mehran.

806. Le 29 décembre 1988, à 9 heures, deux hélicoptères iraqiens ont été repérés alors qu'ils passaient au-dessus des points de coordonnées géographiques 946-296 et 988-306 sur la carte de Sardasht.

807. Le même jour, à 10 heures, un aéronef iraqien a été repéré alors qu'il effectuait un vol de reconnaissance au point de coordonnées géographiques 58-04 et 61-03 sur la carte de Piranshahr.

808. Le même jour, entre 14 heures et 14 h 20, deux hélicoptères iraquiens ont survolé pendant deux minutes une zone située entre les points de coordonnées géographiques 17-59 et 22-54 en face de Arvand Orod et se sont posés pendant quelques minutes dans la ville de Faw, près de la mosquée (sur la carte de Khosroabad et Nahr-e-Shirali).

809. Le même jour, à 16 h 25, trois soldats iraquiens armés d'un lanceur d'artillerie de 82 mm ont été postés au point de coordonnées géographiques 199-485 sur la carte de Ghasr-e-Shirin.

810. Le même jour, à 20 heures, au point de coordonnées géographiques 739-159 sur la carte de Mehran, au nord-est de Reza-Abad, trois soldats iraquiens se sont approchés d'unités iraniennes.

811. Le même jour, les forces iraquiennes ont érigé une barricade au point de coordonnées géographiques 799-147 sur la carte de Mehran.

812. Le même jour, les forces iraquiennes ont construit un mirador au point de coordonnées géographiques 248-762 sur la carte de Halaleh.

813. Le même jour, les forces iraquiennes ont posté une arme Dushka au point de coordonnées géographiques 625-294.

814. Le même jour, au point de coordonnées géographiques 24-15 sur la carte de Hosseinieh, Gharb Jofeir, 100 chars iraquiens, 2 bulldozers et 50 soldats iraquiens ont été aperçus; ils ont progressivement quitté les lieux, ayant été affectés à des positions appropriées.

815. Le 30 décembre 1988, à 9 h 10, au point de coordonnées géographiques 101-481 sur la carte de Kharrateha (au nord de Khornasserkhan), les forces iraquiennes ont installé une porte de métal au milieu d'une ligne de barbelés.

816. Le même jour, à 9 h 20, aux points de coordonnées géographiques 33-84 et 32-15 sur la carte de Hosseinieh, 18 remorques et chars iraquiens ont été aperçus.

817. Le même jour, à 11 h 10, un hélicoptère militaire iraquien a été aperçu au-dessus de la route d'Imam Reza alors qu'il repérait les positions iraniennes.

818. Le même jour, à 14 h 10, au point de coordonnées géographiques 800-540 de la carte No 13, huit soldats iraquiens ont été repérés alors qu'ils construisaient un mirador.

819. Le même jour, au point de coordonnées géographiques 763-154 sur la carte de Mehran, des soldats iraquiens ont érigé un mirador.

820. Le même jour, les forces iraquiennes ont quadruplé leurs effectifs au point de coordonnées géographique 568-518 sur la carte de Sumar.

821. Le même jour, aux points de coordonnées géographiques 939-319 et 943-313 sur la carte de Khosravi, des soldats iraqiens ont dressé 80 tentes communes.

822. Le 31 décembre 1988, à 8 h 50, au point de coordonnées géographiques 22000-19650 au sud de Kooshk sur la carte de la station de Hosseinieh, à 150 mètres en avant de la ligne de front, les forces iraqiennes ont tiré un obus de mortier de 60 millimètres.

823. Le même jour, à 10 heures, aux points de coordonnées géographiques 548-575 et 455-574 sur la carte de Sumar, 12 soldats iraqiens munis de leur équipement complet ont été vus alors qu'ils descendaient d'un véhicule militaire.

824. Le même jour, à 15 heures, au point de coordonnées géographiques 54-54 sur la carte de Yebis, trois véhicules iraqiens ont déposé 50 à 60 soldats.

825. Le même jour, aux points de coordonnées géographiques 42-57 et 38-560 sur la carte de Sumar, les forces iraqiennes ont amené des renforts.

826. Le même jour, au point de coordonnées géographiques 962-558 sur la carte de Kharrateha, des soldats iraqiens ont été aperçus alors qu'ils creusaient une tranchée.

827. Le même jour, au point de coordonnées géographiques 33200-12700 sur la carte de Hosseinieh près de Kooshk, les forces iraqiennes ont construit des fortifications en utilisant du matériel lourd, dont des bulldozers et un camion-citerne d'eau.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Mahmoud Sadat MADARSHAHI
